



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27790>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-27790**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de signalisation horizontale sur le réseau routier national exploité par la DiRIF et plus précisément la réalisation du marquage sur chaussées, permanent ou temporaire, et la fourniture et pose de produits annexes des équipements routiers.

Description : Travaux de signalisation horizontale sur le réseau routier national exploité par la DiRIF et plus précisément la réalisation du marquage sur chaussées, permanent ou temporaire, et la fourniture et pose de produits annexes des équipements routiers. Données générales : le patrimoine de la direction des routes d'île-de-France compte un total de 1680 km de routes, dont 430 km de bretelles et d'échangeurs, soit un total de signalisation horizontale d'environ 4000 km, bretelles comprises.

Identifiant de la procédure : 23cc6e73-3805-4879-afd2-2ec86379dbe7

Avis précédent : 2270d19d-5fae-42aa-afb2-8e2b965c0631-01

Identifiant interne : DRIEAT-DIRIF-AOO-24-025

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233221 Travaux de marquage routier

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Clause sociale : En application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique pour chaque lot. Les modalités de la clause sont définies dans le cahier des clauses administratives particulières. Montant des lots 1, 2 et 3 : Accord-cadre mono-attributaire conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 1 120 000,00 euros HT. Montant du lot n°4 : Accord-cadre mono-attributaire conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 1 800 000,00 euros HT pour le lot n°4. Durée de chaque lot : Période ferme : 12 mois et trois reconductions tacites d'une durée de 12 mois chacune. Présentation des candidatures et des offres : Les candidats sont invités, pour constituer leur candidature et offre, à prendre connaissance du règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> - sous la référence : DRIEAT-DIRIF- AOO-24-025. Les candidatures et les offres des candidats, ainsi que les documents de présentation associés, seront entièrement rédigés en langue française. Les candidats sont invités à se reporter au règlement de la consultation de la présente consultation pour connaître en détail les modalités de remise candidatures et des offres, par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Les offres, mêmes volumineuses, doivent parvenir complètes dans les délais fixés par l'acheteur public. L'opérateur économique est responsable de l'envoi de son pli électronique dans les délais fixés.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Nord

Description : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Nord

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail estimatif renseigné par le candidat

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard du mémoire technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière d'environnement appréciés au regard du mémoire environnemental.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : doit être introduit dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir : doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision administrative concernée. Recours de pleine juridiction : doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Organisation qui exécute le paiement : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Organisation qui signe le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Est

Description : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Est

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail estimatif renseigné par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard du mémoire technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière d'environnement appréciés au regard du mémoire environnemental.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : doit être introduit dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir : doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision administrative concernée. Recours de pleine juridiction : doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Organisation qui exécute le paiement : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Sud

Description : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Sud

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail estimatif renseigné par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard du mémoire technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière d'environnement appréciées au regard du mémoire environnemental.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : doit être introduit dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir : doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision administrative concernée. Recours de pleine juridiction : doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Organisation qui exécute le paiement : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Ouest

Description : Travaux de signalisation routière horizontale sur le réseau routier national exploité par l'Ager Ouest

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233221 Travaux de marquage routier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail estimatif renseigné par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard du mémoire technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière d'environnement appréciés au regard du mémoire environnemental.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : doit être introduit dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir : doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision administrative concernée. Recours de pleine juridiction : doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Organisation qui exécute le paiement : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 20,640,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Signature

Offre :

Identifiant de l'offre : 25 33 001 00 223 94

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25 33 001 00 223 94

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/12/2024

Date de conclusion du marché : 26/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AXIMUM IDF SUD

Offre :

Identifiant de l'offre : 25 33 004 00 223 94

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25 33 004 00 223 94

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AXIMUM IDF SUD

Offre :

Identifiant de l'offre : 25 33 003 00 223 94

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25 33 003 00 223 94

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/12/2024

Date de conclusion du marché : 03/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AGILIS

Offre :

Identifiant de l'offre : 25 33 002 00 223 94

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25 33 002 00 223 94

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/12/2024

Date de conclusion du marché : 03/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Télécopieur : 01 44 59 46 46

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0006

Nom officiel : AXIMUM IDF SUD

Numéro d'enregistrement : 58208178200465

Adresse postale : 8, rue Jean Mermoz

Ville : MAGNY LES HAMEAUX

Code postal : 78772

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0004

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Signature

Numéro d'enregistrement : 96850237700037

Adresse postale : 12-14, rue Louis Blériot

Ville : RUEIL-MALMAISON

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : AGILIS

Numéro d'enregistrement : 44322232800025

Adresse postale : 245, allée du Sirocco

Ville : LE THOR

Code postal : 84250

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

Numéro d'enregistrement : 13002932500573

Adresse postale : 27-29, rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : upimppac.dcppa.sg.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 0146768724

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0a4ddfdf-1329-49ed-9f1c-1210d6dd14a2 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/03/2025 à 08:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2025